

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze
République Française

DECISION MUNICIPALE n° D20221202-111

	Service	Service Culturel
	Type	Contrat de vente
Matière	1.1.3	Commande publique – marchés publics – services
Objet	Collecte et traitement des bennes de déchets – apports déchets verts / matériaux sur la déchèterie du Camp César – autorisation de Monsieur le Maire à signer une convention en ce sens avec Haute-Corrèze Communauté	
Date	Du 01/01/2020 au 31/12/2022	

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

Décide,

Article 1 : D'approuver la convention à intervenir Haute-Corrèze Communauté pour la prise en charge de la collecte des bennes et du traitement des déchets verts des Services Techniques et des Espaces Verts de la Commune d'Ussel.

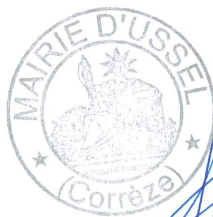
Article 2 : La convention prend effet au 1^{er} janvier 2020 pour une durée de trois ans jusqu'au 31 décembre 2022.

Article 3 : Les tarifications des prestations sont précisées dans la convention.

Article 4 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 2 décembre 2022.

**Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze**



Christophe ARFEUILLÈRE